

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

LA JOURNÉE

Dans le procès qui avait intenté les experts, Zola a été condamné à 15 jours de prison, à 2.000 fr. d'amende et 5.000 fr. de dommages-intérêts envers ses plaigants.

Le bombardement de Santiago a dû commencer hier à midi.

Caillard, l'auteur du sextuple assassinat de Nassandres, a été condamné à mort par la Cour d'assises de l'Eure.

La Chambre a voté aujourd'hui la première invalidation : c'est M. Turmel, titulaire des Travaux Publics dans le ministère de Merme, qui a été la victime de cette décision.

ESPECE DISPARUE

M. Buffet, sénateur inamovible, qui vient de mourir à 80 ans, était l'un des derniers représentants d'une espèce disparue. Il survivait à son siècle et au naufrage de ses idées.

Ces hommes avaient grandi sous la Restauration, bercés par les chansons de Béranger, nourris dès leur jeune âge du libéralisme anglosaxon de Mme de Staël et du christianisme celtique de Chateaubriand.

Toutes ces idées sont bien loin de nous, plus loin à coup sûr que celles du temps de saint Louis ou de saint Bernard ; nous avons peine même à les entendre ; et c'est pour elles que des hommes comme M. Buffet ou Jules Simon apparaissent à notre génération comme des étrangers, derniers débris d'une race disparue.

Mais pour être juste, il faut être sévère. Des illusions de ces braves gens au banditisme contemporain, à la veulerie et au scepticisme de notre temps, il y a une relation de cause à effet.

Les hommes d'aujourd'hui sont bien les fils de ceux d'hier bien que ceux-ci renient ceux-là ; et parce que l'idéal d'hier fut faux, la réalité d'aujourd'hui est fautive.

Jean MONTAIGUET

Nous prévenons nos lecteurs que de main sera publié l'article de notre collaborateur JEAN, qui nous est parvenu trop tard par suite d'une erreur de transmission postale.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Le socialisme et les élections

Le Centre et le socialisme sortent vainqueurs de la bataille électorale. Le résultat était à prévoir, il ne peut surprendre que ceux que la passion empêche de se rendre à l'évidence.

En attendant, le Centre reste en Allemagne le parti le plus fort, le plus compact, le plus combatif. Ses succès se sont accentués cette année malgré les prophètes de malheur prédisant sa ruine ou du moins de grands échecs.

Autrefois, après la bataille on s'écriait : « Vive la révolution socialiste internationale » ; aujourd'hui l'organe des partis se contente de pousser le cri : « Vive la démocratie sociale ! Vive la franchise des travailleurs ! »

Les succès du socialisme en 1898 sont grands ; ils ne répondent cependant pas aux espérances des chefs. Rien n'a été négligé pour les réaliser.

Le roi des Belges et le prince Waldemar de Danemark ont fait exprimer les mêmes sentiments qui ont été transmis également par l'ambassadeur d'Espagne au nom du gouvernement de la reine.

passant 100.000 habitants : sur ces 28 capitales le socialisme a planté son drapeau dans 14 à la première bataille. Cologne, Aix-la-Chapelle, Crefeld, Düsseldorf, Dortmund, Strasbourg, Essen ont glorieusement résisté à l'assaut pour enregistrer de magnifiques triomphes.

Tous les anciens chefs sont réélus : Bebel, Liebknecht, Vollmar, Auer, Singer, reprennent leurs places au Parlement avec plus d'autorité et d'assurance que jamais.

De nouvelles recrues viennent le second, parmi lesquels Kios, de Stuttgart, Segitz, d'Erlangen, Sachse, de Waldenbourg, sont appelés à jouer un rôle.

Les 56 députés socialistes se répartissent de la manière suivante : 34 artisans, 5 commerçants, 4 avocats, 7 publicistes, 1 chimiste, 1 pharmacien, 2 instituteurs. Il sera curieux d'apprendre que les députés socialistes sont au nombre de 7. Ce sont les seuls qui figurent au Parlement. Aucun autre parti n'en compte dans son groupe.

L'organe du parti socialiste a eu un premier moment de surprise. Il s'attendait à un nombre de sièges plus considérable. Il ne put cacher son dépit et l'exprima dans un article plein de fiel et de haine contre les différents groupes qui avaient amené ce résultat.

Ces observations sont vraies ; par tout, dans les cercles protestants, le socialisme a gagné du terrain. Les cercles catholiques par contre ont fait presque partout reculer l'ennemi. Le journal socialiste l'avoue, forcé par l'évidence, dans les grandes villes catholiques des provinces rhénanes, les catholiques sont les plus forts : les voix des catholiques sont cinq fois plus nombreuses que les voix socialistes et six fois plus que les voix du parti Krupp.

Contre l'assaut du socialisme, les catholiques seuls ont montré une force de résistance invincible. Ce sera un des enseignements des élections de cette année. Il faudra nécessairement en appeler à cette force à l'heure du danger. Mais il faut le comprendre à temps.

H. Cetty.

La "France Libre Illustrée"

Table with columns for 'TEXTE' and 'GRAVURES' listing various articles and illustrations.

Nos Dépêches

Paris. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

Le roi des Belges et le prince Waldemar de Danemark ont fait exprimer les mêmes sentiments qui ont été transmis également par l'ambassadeur d'Espagne au nom du gouvernement de la reine.

des points d'appui de la flotte. Une entente s'établira à ce sujet entre les ministres des colonies et de la marine.

Le ministre de l'agriculture a entre-tenu le conseil de la loi sur les warrants agricoles votée hier par le Sénat.

Le ministre de la justice désignera un fonctionnaire de son département pour déterminer avec le directeur de l'agriculture les conditions du fonctionnement de la loi.

L'Affaire Zola

Paris. — MM. Labori et Zola ont eu hier une entrevue, au cours de laquelle il a été beaucoup question de la séance de jeudi à la Chambre et du discours de M. Cavaignac.

M. Zola s'en est remis entièrement à son défenseur pour la préparation du plan de bataille dans le procès du 18 juillet devant les assises de Versailles.

Il se confirme qu'à l'exception des témoins diplomatiques, tous les témoins dont M. Zola a notifié les noms au procureur de la République de Versailles vont être cités par M. Labori à comparaître à l'audience du 18 juillet.

Ces citations de témoins démontrent que le procès du 18 juillet ne se bornera pas, comme celui du 23 mai, à une simple esarmouche de procédure. L'affaire viendra à fond.

C'est toujours le président Périer qui dirigera les débats. Le procureur général Bertrand continuera à occuper le siège du ministère public. Quant aux membres du conseil de guerre, parties civiles dans l'affaire, ils seront, ainsi qu'au procès du 23 mai, représentés par MM. Poyer, Las Cases et Deligand.

La condamnation de Zola

Paris. — La 9<sup>e</sup> Chambre correctionnelle vient de rendre son jugement dans le procès intenté par MM. Belhomme, Couardet et Varinard, experts, à MM. Zola et Perrenx qui les avaient diffamés.

M. Zola est condamné à 15 jours de prison avec application de la loi Bérenger.

MM. Zola et Perrenx sont ensuite condamnés solidairement à 2.000 fr. et 5.000 fr. de dommages-intérêts envers chacun des experts. Ils sont également condamnés aux dépens.

Nouvelles Parlementaires

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS Paris. — MM. Bas y, Lameudin et Defontaine, ont déposé une proposition ayant pour objet de reviser la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

LES DÉLITS FORESTIERS M. Massabau a déposé une proposition tendant à comprendre dans la loi sur l'amnistie les condamnations encourues pour délits forestiers.

LES OUVRIERS ÉTRANGERS Considérant que les ouvriers espagnols dans le sud ouest ; les ouvriers italiens dans le sud est et les ouvriers belges dans le nord de la France, viennent faire aux ouvriers français une concurrence désastreuse.

La clôture est mise aux voix et donne lieu à pointage. La séance est suspendue à 4 h. 25 et reprise à 4 h. 50.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 juillet 1898

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 h. 20. Relativement aux paroles prononcées hier par M. Chauvin au sujet d'une pièce qui serait sortie de la quinzaine, le président dit que la pièce qui n'avait pas été trouvée par M. Chauvin avait été glissée par mégarde dans le dossier d'une élection déjà validée.

Après ces explications, la Chambre adopte plusieurs projets d'intérêt local. Parmi ces projets, citons celui autorisant la Haute-Savoie à imposer extraordinairement pour le service de l'assistance médicale gratuite.

On revient ensuite aux validations d'élections.

L'élection de M. Turmel

C'est la discussion sur l'élection de M. Turmel à Narbonne, qui vient en premier lieu.

La parole est donnée à M. Le Hérisse.

Le rapporteur, auparavant, avait exposé les conclusions du bureau, tendant à la validation de l'élection et au renvoi de ce dossier au ministère de la guerre.

current de M. Turmel, M. Berlioz. Les faits invoqués contre ce dernier ont depuis été reconnus faux, et divers officiers supérieurs en ont témoigné par des lettres.

Une grande émotion est résultée de la publication de ces documents par le *Télégramme*, organe tout dévoué à M. Turmel.

M. Binder ayant crié à aux voix, un léger incident se produit entre l'interpellateur et l'orateur à la tribune, incident d'ailleurs vite clos par quelques paroles du président.

M. Le Hérisse. — Malgré son affirmation devant le bureau, M. Turmel est bien l'auteur de ces articles et des publications de documents parus dans le *Télégramme*.

M. Turmel. — La Chambre va avoir communication d'un document que je n'ai pas encore vu.

M. Le Hérisse. — J'ai montré la pièce en question au rapporteur ainsi qu'à plusieurs membres du bureau. M. Turmel n'a pas voulu en prendre connaissance devant moi ; je ne pouvais pourtant pas la lui cacher.

M. Turmel répliqua sa protestation de tout à l'heure, ce qui provoqua un certain tumulte.

M. Moricand demanda la suspension de séance.

M. Le Hérisse a voté bien consentir à cette suspension d'instinct, qu'il n'y a pas de faux jurés.

M. Chastenet, rapporteur. — De longs documents seront peut-être présentés, documents que le bureau ne connaît pas. Si cela n'est pas ainsi, la Chambre pourra se prononcer librement. (Applaudissements.)

La séance est suspendue à 3 h. 15.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 3 h. 35. M. Le Hérisse. — Hier j'ai vu, et c'était la des documents nouveaux pour moi, le dossier complet de la mise en page du dossier Berlioz, plan envoyé aux rédacteurs du *Télégramme*.

M. Turmel a reconnu tout à l'heure que l'auteur de ces documents, cités sur 8 feuilles de papier ministériel, était bien lui-même, mais, pour sa défense, il a ajouté qu'il avait copié le dossier dans le *Télégramme*. (Interruptions.) Cette explication n'est pas plausible et est réduite à néant par la présence de ratures sur la copie inconnue. Donc, c'est bien M. Turmel l'auteur de ces documents. (Applaudissements à gauche.)

M. Lagasse, qui interrompt violemment, est rappelé à l'ordre.

M. Le Hérisse. — L'invalidation s'impose, elle sera une œuvre de rassainement moral. (Applaudissements à gauche.)

REPOSÉ DE M. TURMEL M. Turmel monte à la tribune.

L'orateur se plaint amèrement de la campagne ordurière qui a été menée contre lui aux élections.

Il prononce une phrase malencontreuse qui est vivement relevée par la gauche. Le calme se fait et M. Turmel continue.

Il dit que l'instigateur de toute cette campagne a été M. Sarraut, rédacteur à la *Débatte*, qui n'a fait qu'aviver la haine à lui léguée par son père.

M. Turmel lit une partie d'une affiche dirigée contre lui et où il est traité de voleur.

L'orateur fait l'exposé des diffamations sans nombre qui ont été dirigées contre lui et même contre sa mère, une femme à qui il doit tout et qui lui est plus chère que l'estime de la Chambre.

L'émotion est à son comble. On demande la clôture à laquelle M. Le Hérisse s'y oppose.

M. Le Hérisse. — Il est quelque chose de plus haut que l'honneur de M. Turmel c'est l'honneur de l'armée !

La clôture est mise aux voix et donne lieu à pointage. La séance est suspendue à 4 h. 25 et reprise à 4 h. 50.

Par 250 voix contre 236 la clôture est repoussée.

M. Turmel remonte à la tribune. M. Turmel s'excuse d'avoir interrompu tout à l'heure son discours avant d'avoir fini, mais il était à bout de forces ; il partage l'avis de M. Le Hérisse et demande au suffrage universel de le juger de nouveau. Il s'associe à la demande d'invalidation. Après quelques mots de M. Chastenet, rapporteur, la demande d'invalidation mise aux voix, est adoptée.

M. Turmel est invalidé.

M. Merlot, au nom de la commission des crédits, dépose son rapport sur le projet de loi relatif aux contributions. La discussion est fixée à lundi.

L'élection de M. d'Agoult

La Chambre aborde la discussion de l'élection du comte d'Agoult au Sénégal. M. Destoumelle combat la validation.

plongé dans la désolation des familles que le personnel de la Compagnie s'est efforcé de rassurer. Ce n'est guère que dans une huitaine de jours à l'arrivée du courrier d'Amérique que l'on aura des renseignements complets sur les victimes du naufrage.

La *Touraine* a quitté New-York aujourd'hui à midi à destination du Havre. Bien qu'on n'ait pas reçu des dépêches à ce sujet à la Compagnie Transatlantique on pense qu'un certain nombre de naufragés ont dû s'embarquer à bord de ce paquebot pour rentrer en France.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAIN

En Espagne

Madrid. — Le conseil des ministres s'est occupé des nouveaux câbles et aussi des mesures militaires à adopter en prévision d'une attaque des ports espagnols par l'escadre de l'amiral Watson.

Les bruits au sujet de la paix répandus à l'étranger, n'ont aucun fondement.

Une dépêche de Santiago dit qu'après l'échange de prisonniers du *Merrimac* contre un lieutenant et sept soldats, le général Shafter a intimé à la place l'ordre de se rendre, sinon l'attaque commencera à midi. Bien que la place manque de vivres, elle se défendra jusqu'au bout.

LES POURPARLERS POUR LA PAIX

Un télégramme de Madrid au *New York Herald*, que M. Gamazo et le ministre des affaires étrangères ont eu un entretien au sujet de la paix.

Cette conférence est considérée comme très importante, par suite des opinions diamétralement opposées des deux hommes.

Un membre du cabinet serait d'avis que si l'Amérique voulait se contenter d'un protectorat sur Cuba libre, cela constituerait une base solide pour les négociations de paix.

Le maréchal Martinez Campos aurait quitté Madrid où le général Weyler est resté.

Un journal espagnol estime à 5 généraux, 60 officiers et 4.000 soldats, les pertes des américains.

LA SITUATION EN ESPAGNE

Madrid. — Les bruits de paix s'accroissent. Toute la presse le constate, tout le monde sent que dans les hautes régions politiques on incline vers une solution pouvant terminer la lutte soit au lendemain de nouveaux revers, soit après une victoire sur terre, pour donner satisfaction à l'honneur national et militaire.

On commence à comprendre que les pertes des escadres équivalent à une telle aggravation de difficultés de communications avec les colonies, qu'on peut pressentir que les armées aux Antilles finiront par être compromises par le manque de munitions et de provisions.

Quant le gouvernement jugera le moment venu pour négocier, il sura à opter entre plusieurs tendances qui existent au sein du cabinet et dans les hautes sphères politiques, soit en ouvrant des négociations directes avec les Etats Unis, soit en ayant recours aux bons offices des puissances dont il sait que plusieurs sont disposées à agir aussitôt qu'elles seront sollicitées.

A Cuba

LE BOMBARDÉMENT DE SANTIAGO

Madrid. — Les Américains ont consenti à une prorogation d'armistice, jusqu'à samedi, midi. Passé ce délai, l'armée et la flotte américaine commencent le bombardement de la place.

Le général Torral qui commande maintenant la place de Santiago a communiqué cette décision au maréchal Blanco.

Le général assure qu'il défendra la place jusqu'à la dernière extrémité, bien que l'alimentation de ses troupes laisse beaucoup à désirer.

En effet, depuis trois mois, elles ne vivent que de sucre et de café.

On va procéder prochainement à l'essai du nouveau canon inventé par M. Daza. Ce canon dont la portée est de 40 kilomètres, et dont la trajectoire, est excessivement tendue, se charge avec un nouvel explosif d'une très grande puissance.

New-York. — A une nouvelle sommation du général Shafter, le général Torral a répondu : « Si vous voulez Santiago, venez le prendre. » Le maréchal Blanco approuve l'attitude énergique du général Torral.

Une violente tempête qui sévit sur les côtes de Cuba empêchera probablement la flotte américaine de commencer le bombardement aujourd'hui. Le département de la guerre a été informé que 11 chalands à destination de Santiago ont sombré hier soir pendant la tempête. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

LES PRÉPARATIFS DU COMBAT

New-York. — Jusqu'à présent, toutes les nouvelles semblent confirmer

qu'une attaque combinée sera portée aujourd'hui contre Santiago par l'amiral Sampson et le général Shafter.

Les deux officiers se sont mis d'accord sur le plan d'attaque. L'amiral Sampson après avoir chassé les espagnols des forts qui défendent l'entrée du port se postera avec ses pièces dans le fort du Morro.

De ce point, jusqu'à la ville proprement dite, la distance n'est que de 7 à 8 milles et le bombardement pourra être effectué avec des gros canons de 13 pouces des cuirassés et peut-être aussi avec ceux de 8 pouces. Pendant ce temps les embarcations s'efforceront de repêcher les mines sous-marines.

Le lieutenant Hobson s'est offert pour conduire la flotte dans la baie, mais cette proposition n'a pas été acceptée par le gouvernement.

Si, en effet, un des gros navires venait à s'échouer, il serait complètement à la merci des batteries de l'ennemi parmi lesquelles celle de Socapa et de la Estrella sont très puissantes.

Les troupes américaines reposées depuis quelques jours sont moins abattues et ont grandement fortifié leurs positions. La division Lawton s'est avancée jusqu'à 600 mètres de la ville. Six emplacements ont été construits pour recevoir les batteries de siège et dominent maintenant à une distance de 1.000 à 1.500 mètres les retranchements espagnols.

Le canon à dynamite a été hissé sur les hauteurs de San-Juan. Les routes ont été mises en meilleur état et des ponts ont été construits sur les cours d'eau pour permettre le transport de la grosse artillerie.

Enfin, 3.000 hommes de renforts sont arrivés avec 4 batteries d'artillerie. Ce nombre représente à peu près celui des tués, blessés ou rendus indisponibles par la maladie. Les hôpitaux sont en effet bondés.

La dysenterie fait beaucoup de ravages. Sur 10 généraux américains qui avaient quitté Tempa, 4 seulement sont en état de conduire à peu près les opérations. Ce sont les généraux Kant, Lawton, Bates et Ludlow.

Le général Miles partira aujourd'hui pour Santiago avec un nombreux état-major. Plusieurs transports quitteront également Tempa aujourd'hui ou demain avec 600 hommes et de l'artillerie de siège. Deux transports sont partis hier de Newport, avec des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens et un important matériel d'ambulance.

Les Espagnols s'apprêtent à faire une furieuse résistance. Les réfugiés qui connaissent le général Torral dit qu'il ne se rendra jamais. Il dispose maintenant d'autant d'hommes que les Américains.

On peut donc s'attendre à un terrible combat.

Aux Etats-Unis

LA MISSION DE L'AMIRAL WATSON

New-York. — On annonce que l'escadre commandée par l'amiral Watson partira dans quelques jours.

Les ordres de l'amiral seraient surtout de chercher à rencontrer et à détruire l'escadre de l'amiral Camara.

L'amiral Watson emmène avec lui environ 25.000 tonnes de charbon qui seraient suffisantes.

Il suivrait l'escadre de l'amiral Camara quand même celle-ci retournerait en Espagne.

L'amiral Sampson viendrait sans doute le rejoindre aussitôt après la prise de Santiago et de Porto-Rico.

L'amiral Watson s'arrêtera peut-être aux Canaries pour établir une base d'opérations, mais on sait rien de précis à ce sujet. L'amiral aurait reçu l'ordre de se rendre à un point de rendez-vous probablement situé sur les côtes d'Espagne.

Le Times de New-York estime qu'il ne faudrait pas trop faire de cas des bruits attribuant à l'Espagne le désir d'entamer des négociations de paix bien que l'influence exercée par les puissances européennes puisse être d'une grande valeur.

CE QUE L'AMERIQUE FERA DES PHILIPPINES

New-York. — L'Evening-Journal dit qu'après avoir examiné tout ce que l'Amérique peut faire des Philippines,

il serait bon de voir ce qu'elle ne peut pas en faire.

Elle ne peut pas les rendre à l'Espagne; ce serait replonger les habitants dans le désordre. Elle ne peut pas en faire cadeau aux indigènes; ce serait les abandonner à l'anarchie. Elle ne peut pas les donner à une puissance européenne; ce serait l'occasion d'une guerre générale.

Ce nouveau point de vue simplifie le problème que les hommes d'Etat auront à résoudre.

DÉTAILS SUR LA PRISE DU "VISCAYA"

New-York (au large de Santiago, 7 juillet). — Le capitaine Debley-Evans, commandant du Visca, interviewé par un journaliste, a fait le récit suivant de l'arrivée du capitaine Eulate, commandant du Viscaya, à bord du Iota.

Une embarcation se dirigea vers le Iota ayant à bord le commandant du Viscaya. Comme le capitaine Eulate était visiblement blessé, une chaise fut descendue pour le recevoir. Un détachement de marins se plaça sur le gaillard d'arrière pour rendre les honneurs au capitaine Eulate, puis je l'attendis pour lui souhaiter la bienvenue. Quand la chaise qui le portait fut déposée sur le pont, les marins portèrent les armes.

Le capitaine Eulate se leva lentement de son siège, il salua avec une dignité grave. Il débouca son ceinturon, puis tirant son épée, en baisa respectueusement la poignée. Des larmes coulaient de ses yeux, puis il me rendit l'épée, mais naturellement je refusais de la recevoir.

Quand l'équipage du Iota vit cette scène, il poussa des acclamations frénétiques.

Au moment où je menais le capitaine Eulate dans ma cabine, afin que les médecins pussent examiner sa blessure, les magasins à munitions du Viscaya firent explosion avec un bruit formidable, en projetant une immense lueur.

Le commandant se découvrant, dit à ce moment: « Adios Viscaya! Voilà mon bon navire qui s'en va! »

Nous passâmes alors dans ma cabine où les médecins pensèrent alors les blessures du capitaine Eulate.

LES NOUVEAUX EVÊQUES

Un décret du 7 juillet 1898 a pourvu à l'archevêché d'Alger et aux évêchés de Dijon, Bayeux, Coutances, Angers, Orlan. Il ne reste à pourvoir que l'évêché de la Guadeloupe.

A Alger, Mgr Frédéric Oury, né à Vendôme, diocèse de Blois, le 3 mai 1842, ancien aumônier du vaisseau Le Borde, nommé évêque de la Guadeloupe le 31 décembre 1898, élu le 27 mars 1899, sacré le 21 juin suivant, transféré à Fréjus le 2 mars 1898, nommé à Dijon le 3 juin 1899, intronisé le 15 septembre suivant.

A Dijon, Mgr Albert-Léon-Marie Le Nordet né à Montebourg, diocèse de Coutances, le 19 avril 1844, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, chanoine titulaire de Verdun en 1893, élu le 25 juin 1896 évêque titulaire d'Arca, auxiliaire de Verdun, directeur de l'Œuvre de Jeanne d'Arc à Valenciennes.

A Bayeux, M. l'abbé Léon-Adolphe Armet, vicaire général d'Evreux, né en 1850, ancien secrétaire de Mgr Grouleau, pro-secrétaire de l'évêché, vicaire général en 1890, archidiacre de Pont Audemer.

A Coutances, M. Joseph Guérard, chanoine pénitencier de Rennes, né en 1846, élève de Saint-Sulpice, professeur au collège Saint-Vincent de Rennes, vicaire à Saint-Sauveur, directeur au Grand Séminaire, maître des cérémonies à la cathédrale, rédacteur de la Semaine religieuse de Rennes et secrétaire général de l'archevêché, vicaire général depuis 1893.

A Angers, M. l'abbé Joseph Rumeau, né le 11 janvier 1849, à Tournon d'Agen, élu à l'état de vicaire au Grand Séminaire d'Agen, fut vicaire de Notre-Dame d'Agen, appelé par Mgr Fonteneau, comme pro-secrétaire de l'évêché le 1er août 1874, se retira le 14 janvier 1877, aumônier des Filles de Marie en octobre 1878 et vicaire général d'Agen le 7 mars 1881; archidiacre de Marmande et de Nérac. Il est protonotaire apostolique et a prêché un sermone à Saint-Louis des Français à Rome.

A Orlan, à la place de Mgr Soubrier, démissionnaire, M. l'abbé Edouard-Adolphe Cantel, né en 1836, ordonné prêtre en 1860, fit partie de la Communauté de Saint-Sulpice, fut vicaire de Saint-Sulpice en 1862, de Saint-Roch en 1869 et le second vicaire de cette paroisse en 1878, premier vicaire de Saint-Vincent-de-Paul en 1881, et, depuis 1893, curé de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

L'ambassade abyssine

Les membres de l'ambassade éthiopienne n'ont pas quitté ce matin le Grand-Hôtel où ils ont déjeuné après avoir consacré toute la matinée à dépouiller leur courrier. Leur première visite a été pour le cardinal Richard à qui ils ont voulu présenter leurs hommages en qualité de chef religieux de la capitale de la France.

L'archiprêtre éthiopien et les autres personnages ont pris part à cette visite.

Les envoyés abyssins sont ensuite allés au Panthéon rendre visite à la tombe du regretté président Carnot. Ils sont ensuite allés aux Invalides qu'ils ont parcouru rapidement. Ils ont terminé leur sortie par une promenade au Bois de Boulogne. Ce soir tous les membres assisteront à la représentation des Folies-Marigny.

COUR D'ASSISES DE L'EUROPE

Le Sextuple Assassinat de Nassandres

AUDIENCE DU 9 JUILLET

Evreux. — L'audience de la cour d'assises n'est ouverte qu'à midi vingt. La salle est absolument comble. La tribune réservée aux dames est au grand complet.

Beaucoup de fonctionnaires ont pris place derrière la cour. Bien que le public soit un peu plus nombreux qu'hier, aucun incident ne se produit au moment où l'accusé est amené par les gendarmes à l'audience.

L'attitude de Callard ne s'est pas modifiée. Il conserve la même allure inconsciente.

Dès le début de l'audience, M. Corral, le défenseur de l'assassin, dépose des conclusions tendant à l'examen mental de son client et au renvoi de l'affaire à une autre session.

Mais la cour ayant surtout à statuer sur le délit de ses conclusions, la parole est aussitôt donnée au procureur général Raouf pour prononcer son réquisitoire.

D'accord avec les dépositions faites à l'audience, le procureur général conclut à l'entière responsabilité de l'accusé. Il déclare s'opposer de toutes ses forces à l'admission des conclusions de la défense tendant à un examen médical.

L'heure du châtimement est arrivée, dit-il, il ne faut pas songer à y échapper et le jury à qui un délit sacré est confié, celui de la défense de la société, ne failira pas à son devoir. Votre devoir est tracé, messieurs. Vous ferez justice. (Mouvements.)

M. Corral, le jeune et éloquent défenseur de l'assassin, à la parole. Il associe le barreau tout entier à l'hommage justement ému, si éloquemment rendu par l'organe du ministère public à la mémoire des victimes.

Mais ce devoir accompli, il supplie les jurés de vouloir bien rechercher avec lui la culpabilité de l'accusé, c'est-à-dire s'il est responsable de son acte étonnant.

Tout, dans son existence démontre, dit M. Corral, que son client est malade et l'examen médical s'impose, car le crime n'est pas seulement atroce et abominable, mais il est encore une bêtise et une invraisemblance qui servira à démontrer l'irresponsabilité et l'inconscience de celui qui l'a commis.

Telle est la thèse que soutient le distingué avocat, avec beaucoup de chaleur et une éloquence persuasive.

Ne jugez donc pas, Messieurs, avec la passion de la foule, dit en terminant le défenseur. Jugez cet homme avec votre cœur. Dites-vous bien que la culpabilité de ce meurtre pas au nombre des victimes et demandez-vous, avant de prononcer sur son sort, s'il n'a pas puisé au berceau des mauvais instincts qui l'ont conduit ici.

M. Corral, qui plaide les circonstances atténuantes, s'écrie en s'asseyant: « Je vous en supplie, messieurs les jurés, ne mettez pas une tache de sang sur le marbre de jeune avocat. (Mouvements prolongés.)

Callard, demande M. le président, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

« Oui, monsieur, répond l'accusé, j'ai bien du regret de mon acte et je proteste une fois de plus de mon innocence, au sujet du crime de Douville-Blin-Tourne, qu'on m'a ordonné de reprocher hier.

Callard se rassied, tandis que l'auditoire murmure.

Après en avoir délibéré, la cour rend ensuite un court arrêt rejetant les conclusions tendant à l'examen mental, puis les questions, au nombre d'une soixantaine environ, sont posées au jury, qui se retire, pour délibérer, à deux heures.

Condamnation à mort

Evreux. — La cour d'assises a condamné aujourd'hui à la peine de mort Callard, l'auteur du crime de Nassandres. L'exé-

cution aura lieu sur une des places d'Evreux.

Callard a écouté très pâle l'arrêt de mort, mais il n'a pas bronché. La foule s'est écoulée lentement à 3 h. 1/2, sans incident.

GUERRE & MARINE

Installation de M. l'amiral de Cuverville à l'état-major

Paris. — L'amiral Sallandrouze de Lamornaix a remis hier soir à l'amiral de Cuverville le service de l'état-major. En présentant à son successeur les officiers de son état-major, l'amiral Sallandrouze a prononcé quelques paroles élogieuses à l'adresse de tous ses collaborateurs toujours prêts, à-t-il dit, à remplir leur devoir avec dévouement.

L'amiral de Cuverville a pris la parole à son tour pour exprimer la conviction que ce dévouement ne lui serait jamais défiant.

Il est d'autant plus nécessaire que la constitution de la marine nouvelle, la défense de nos colonies et de nos côtes exigent la préoccupation constante de la préparation à la guerre.

L'amiral de Cuverville a alors ajouté dans un beau langage: « Je continuerai l'œuvre si bien tracée par mon prédécesseur. Unis nos efforts pour le rétablissement de l'œuvre commune et qu'aucun de nous ne se couche sans s'être demandé si la journée a été bien remplie et si elle a fait faire un pas de plus à cette préparation nécessaire. »

L'entrevue a été empreinte de la plus grande cordialité.

Le langage énergique de l'amiral de Cuverville a produit l'impression la plus vive et la plus réconfortante sur tous les assistants.

Les inspecteurs dans l'Est

Nancy. — Ce matin à 9 heures, le général Hervé, inspecteur d'armée, a clôturé sa tournée d'inspection dans la région de l'Est en passant à Evreux. Sur le plateau de Malzéville, la 11<sup>e</sup> division d'infanterie, le 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, et le 5<sup>e</sup> régiment de Hussards.

Après la revue, les troupes, par bataillons en masse, ont défilé au pas accéléré, devant le général Hervé, entouré de tout son état-major, du général Monnard, commandant le 20<sup>e</sup> corps d'armée.

Aussitôt après la revue, qui a pris fin à 10 h. 1/4, le général Hervé s'est rendu au quartier général et les troupes ont regagné leurs casernes.

La foule a acclamé les troupes à leur rentrée et a accueilli le passage de l'état-major par les cris de: « Vive la France! Vive l'armée! »

Nouvelles Diverses

A l'Officiel

Paris. — Le Journal Officiel publiera demain matin un mouvement d'officiers ministériels, dans lequel nous relevons comme étant nommé greffier de juge de paix à Verdun sur Doubs (Saône-et-Loire) M. Savet en remplacement de M. Bidault.

Obsèques d'un sénateur

Paris. — Ce matin ont eu lieu les obsèques de M. de sénateur Gaillard, en l'église de Notre-Dame de Lorette. Dans le cortège, on remarquait la délégation officielle du Sénat, composée de 25 membres. Y assistaient entre autres, les sénateurs et députés du Puy-de-Dôme. Après l'office funèbre, M. Jaurès, sénateur, au nom de ses collègues du département, a retracé la vie du défunt.

L'Embargo

Constantinople. — Le gouvernement français a notifié à la succursale de Paris, de la Banque Ottomane de retenir par le dernier versement de l'indemnité de guerre hellénique 1.200.000 fr. pour le compte des intérêts français.

La Porte avait été informée de cette mesure, mais elle ne croyait pas que la France la mettrait à exécution.

Le ministre des Etats-Unis a fait des nouvelles représentations à la Porte au sujet des réclamations américaines.

VARIETES

DIVORCES & SUICIDES

M. Georges Michel a publié dans le Journal des Débats une instructive étude sur les progrès inouïs du suicide depuis un demi-siècle et surtout depuis quelques années dans tous les pays civilisés.

Il en recherche les causes et voici ce qu'il dit entre autres choses: « L'ensemble des choses que nous appelons la civilisation est malheureusement favorable à la propagation de

la maladie du suicide. Tous les spécialistes qui ont étudié le suicide dans ses causes et dans sa marche reconnaissent unanimement que les suicides sont plus fréquents dans les classes cultivées que chez les travailleurs manuels; qu'ils se passent davantage dans les centres urbains que dans les milieux agricoles, qu'ils sont en proportion des ravages de l'alcoolisme, et qu'enfin ils augmentent à mesure que les convictions religieuses diminuent et que se relâchent les liens de famille.

Outre l'alcoolisme, qui provoque la folie, et qui est une des causes les plus directes de l'augmentation des suicides, on a fait cette autre constatation qu'il y a trois ou quatre fois plus de divorcés de deux sexes qui se suicident que les gens mariés, et sensiblement plus que les veufs.

Enfin, le militarisme est également responsable, dans une certaine mesure, de l'augmentation des morts volontaires.

Voici la conclusion de l'article du Journal des Débats:

« Nous avons vu que l'affaiblissement des idées religieuses, que le relâchement du lien de famille, que l'augmentation des centres urbains au détriment des campagnes, que les envahissements du militarisme, que les ravages de l'alcoolisme et que la diffusion de l'instruction mal comprise, en ce sens qu'elle multiplie indéfiniment les déclassés, étaient les causes principales de l'accroissement des suicides.

« Or, comme toutes nos institutions politiques, militaires et économiques, comme nos mœurs, nos usages, nos habitudes tendent à exagérer les causes du mal au lieu de les atténuer, il n'y a aucune raison pour voir cesser ni même diminuer cette affreuse épidémie morale que tout le monde déplore, mais contre laquelle personne n'a le courage de réagir. »

Voilà ce que dit pour la France un journal qui n'est, certes, pas réputé par son cléricisme. Entendons maintenant, pour la Suisse, le Courrier de Genève:

« Le nombre des divorces augmente chaque année; nous en donnons ces jours derniers la désolante statistique, dans laquelle Genève tient la tête.

« Il en est de même des suicides. Il y a en Suisse une moyenne de 400 suicides par an, plus d'un par jour, 22,8 par dix mille habitants. Cette proportion est plus forte chez nous que dans tous les pays voisins: 21 en France, 20,7 en Allemagne, 16,5 en Autriche, 4,7 en Italie.

« Ce sont les cantons protestants qui, pour les suicides comme pour les divorces, tiennent la tête.

« Mais voici un point particulièrement instructif: Sur 100 suicides, on compte 66 divorcés.

« Comment l'a-t-il à ce sujet le Pays, le divorce a été introduit en Suisse pour permettre aux personnes mariées de secouer un joug trop dur, pour enlever des chaînes trop lourdes à ceux qui ne pouvaient plus les supporter, pour rendre la liberté et le bonheur aux victimes d'unions mal assorties, et voici maintenant que, d'après les données exactes et brutes de la statistique, le divorce se révèle comme l'agent le plus actif du suicide, c'est-à-dire du désespoir, de la suprême folie, du crime qui ne sera jamais pardonné.

« La loi fédérale de 1874, sur l'état civil, créée en esprit d'opposition à la religion, votée par plusieurs en haine du catholicisme, s'est retournée contre ses auteurs. Non seulement elle n'a pas servi à faciliter les mariages, non seulement elle a dissous les familles, mais elle a poussé nombre d'infortunés au suicide.

« L'Eglise catholique interdit le divorce, ou plutôt reconnaît et sanctionne simplement la loi divine qui l'interdit. Il n'aurait pas à l'Eglise elle-même de tolérer le divorce: elle ne le peut en aucune manière, parce que la loi de Dieu est là qui établit l'unité et l'indissolubilité du mariage, sans qu'aucune puissance humaine puisse y déroger.

« Plutôt que de manquer de respect à cette loi divine, l'Église a laissé précipiter toute l'Angleterre dans le schisme par le roi divorcé Henri VIII.

« Aujourd'hui, comme alors, l'Eglise catholique est seule à lutter contre le fléau du divorce. Les ministres protestants ne le proscrirent pas comme elle; souvent ils consentent à remarquer des divorcés.

« Tandis que nous entendons lire tous les dimanches dans les églises catholiques de Genève, du haut de la chaire, une déclaration que le divorce ne saurait donner le droit aux divorcés de contracter une autre union.

« Le remariage d'un divorcé est nul, absolument nul; c'est pourquoi l'Eglise ne peut ni le permettre, ni lui donner sa bénédiction.

« La loi civile, les tribunaux peuvent prononcer tout ce qu'ils veulent: tout cela est nul et non avenue devant la conscience.

« Et dès qu'on vient s'adresser à l'Eglise pour un mariage, il s'agit d'un acte purement religieux qui ne relève que de la conscience et des lois religieuses, sans que la loi civile ait à intervenir.

« Il est regrettable que le protestantisme, parmi tant de dogmes qu'il a jetés aux orties, ait fait si bon marché aussi de celui de l'unité et de l'indissolubilité du mariage.

« Si l'enseignement des facultés protestantes et des ministres était resté sur ce point aussi ferme que celui de l'Eglise, les législateurs auraient gardé le sentiment de leur incom pétence en semblable matière, et un malheur immense serait épargné à nos sociétés modernes. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, sont encore à l'abri de ce fléau, que le calvinisme hongrois a étendu l'an dernier à cette partie de la monarchie.

« On multiplie les congrès de tous genres aujourd'hui: à quand un congrès international contre le divorce? »

« Il est certain qu'un congrès de ce genre ne manquerait pas d'exemples pour faire toucher du doigt les ravages du fléau que la loi du jaur Naquet a déchaîné en ces derniers temps contre la famille française.

M. MOLIN FRÈRES

ÉCOLE DE LA SALLE

Diplôme de fin d'étude

Les examens de fin d'études viennent de se terminer à l'École de la Salle. Les élèves de troisième année ont été interrogés sur toutes les parties du programme par les membres d'un jury présidé par M. Valson, doyen de la Faculté catholique des sciences.

Ce jury comprenait MM. les aumôniers de l'École, M. l'abbé Pathoret, licencié; le frère Louis, auteur d'un cours très estimé; M. A. Collin, docteur, et MM. Barbier, Coussat, Dufourd, Gratainot, Fouque et Gray, licenciés.

La parole est donnée à l'ancien élève de l'école qui démontre la valeur des études primaires ayant servi de base à leurs succès dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Rien de plus simple et de plus impressionnant à la fois que la cérémonie de proclamation des résultats de ces examens. Dans l'ambon de l'école, tous les élèves sont réunis et aux premiers bancs, les candidats, dont le cœur bat bien un peu en attendant la nomination des lauréats.

M. Valson, président, ayant à ses côtés M. Ed. Payen, M. L. Servière et MM. les examinateurs.

M. Ed. Payen prend la parole, et dans une charmante aurore, il démontre à son auditoire que le succès dans la vie dépend du travail et des convictions catholiques; il conclut en demandant à tous d'être à l'École et plus tard dans toute position sociale, des travailleurs intègres et des catholiques convaincus et pratiquants.

Il termine en remerciant au nom du conseil de l'École dont il est le vice-président, M. Valson et MM. les examinateurs de leur dévouement à l'École de la Salle.

Les applaudissements des élèves ont plusieurs fois souligné les paroles de M. Payen et montré qu'il était compris.

M. Valson résume ensuite la psychologie des examens et caractérise chaque partie du programme par une note spéciale; il indique les critiques données de précieuses indications avec l'autorité de sa science et de sa haute situation. Enfin il procède à la lecture des résultats aux applaudissements de toute l'assemblée.

Ont été admis le 8 juillet 1898: Claudius Bourgeois (mention bien); Olivier-Lucas, Jean Micheland, Camille Frandillon, Charles Charliat, Francis Mantel, J. Joseph Hyon (mention assez bien); Joseph Jautel, Lvon Chamaue, Claudius Chansy, Francisque Barret, Antoine Gre-

FEUILLETON DE LA "FRANCE LIBRE" du 10 juillet 1898

LES NOELLET

(Par René BAZIN)

Le nom de Pierre revenait souvent sur ses lèvres, à ces moments-là, et si le père était absent, Jacques se faisait lire quelque-une des lettres de la grande armoire ou rappelait lui-même des choses du passé, d'anciennes histoires d'écoliers qui se terminaient toutes par le même refrain: « Je l'aimais tant mon Pierre! »

Bientôt, cependant, la promenade sur les coteaux de l'Évre dut être abandonnée. Trop faible pour supporter même une marche aussi peu longue, le malade ne quitta plus la Chambre que pour la cour de la Genévivère.

Elle était vaste la cour et vivante. Le père y passait avec son harnais, ses tombereaux, ses charrettes de fourrage vert. Le soleil commençait à rire sur les tuiles. Des poules, des pigeons, des canards, picotaient, chantaient, se battaient dans tous les coins. À côté de la porte de la maison, le long du mur bien chaud, au-dessous de la treille, le métayer avait fait mettre pour son fils un petit banc avec deux bras et un dossier. Elle le garnissait d'oreillers, dès que la journée s'annonçait belle. Et Jacques s'attendait là, tout entouré du bruit des fleurs, de la

plus souvent qu'elle pouvait, Antoinette apportait une chaise, et se mettait près de lui, pour couvrir et pour filer. Ces heures-là étaient les meilleures.

— Antoinette, fit Jacques, vers la fin d'avril, un jour qu'ils causaient ainsi, Antoinette, je vais mourir.

— Que dis-tu là? répondit la jeune fille, toute émue et s'arrêtant de filer, tu sais bien que tu me fais de la peine, quand tu as de ces vilaines idées! Vois comme le temps est beau. Peu à peu cela te remetra.

— Non, je vais mourir, répéta Jacques. Il ne faut pas le dire à la mère, mais j'en suis sûr.

— Tu veux que je pleure et que je m'en aille, Jacques?

— Non, va! je ne t'en parlerais pas si je n'avais pas quelque chose à te demander.

— Quoi donc?

— Avec effort, Jacques leva la tête, et regarda si personne n'écoutait à la fenêtre au dessus d'eux.

— Je veux revoir Pierre, dit-il à voix basse.

— C'est impossible; que dira le père? Tu sais comme il l'a chassé!

— Jacques, dit Antoinette qui s'était levée et penchée sur lui, je ne demandais pas mieux, moi, tu me pourrais-tu. Mais Pierre lui-même pourra-t-il, voudra-t-il?

— Il viendra! reprit Jacques s'agitant encore, puisque je te dis qu'il viendra!

— Eh bien, ne te tourmente pas, mon Jacques, fit Antoinette en passant la main sur les tempes moites du malade, je te promets d'écrire.

Il se redressa un peu, la remercia de ses grands yeux apaisés et brillants.

— C'est un secret, dit-il, avec un sourire faible.

— A nous deux seulement répondit la jeune fille.

Puis elle entra.

Lui, demeuré dehors, ne parut point s'apercevoir de sa solitude, et, tout le reste de l'après-midi, sous la treille et l'ombre des tuiles, sans un accès de fièvre, il reposa, l'air tout ravi.

nouillet, Germain Terrier, Paul Gardon, Joseph Dechamp, Francisque Rosset et Joseph Crenner.

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Jeudi 10 juillet, 1917. Soleil : lever, 4 h. 9 ; coucher, 8 h. 1.

1896. La France Libre hebdomadaire est condamnée à mille francs de dommages et intérêts par la Cour d'appel de Lyon pour avoir dévié la qualité de F. de l'organiste de Saint-Paul ; mais l'arrêt avait son droit légitime en signifiant les agissements secrets de la franc-maçonnerie et la situation anormale de l'un de ses membres.

Bulletin météorologique du 9 juillet 1898. — Les basses pressions couvrent le sud et l'est du continent avec des minima sur le golfe de Gênes (Nev 758 mm), et sur la Russie et le baromètre est très élevé sur la Scandinavie.

Le beau temps va continuer.

Soutenance de Thèse. — M. André George, élève de la Faculté catholique de Lyon, vient de soutenir avec succès, devant la Faculté de Grenoble, sa thèse de doctorat en droit.

Il avait pris pour sujet : La Condition Juridique des Caisses Raflées.

Nous présentons à M. André George nos félicitations les plus cordiales.

Mort de M. Joseph Luigini. — M. Joseph Luigini, père de M. Alexandre Luigini, chef d'orchestre à l'Opéra Comique, est mort hier à cinq heures, en son domicile, 39, rue Duomo.

Il était, depuis plusieurs années, atteint de cécité et paralysé.

Examens de licence. — Sont reçus : Licence lettre : MM. Bourgey, Chauviré, Régnier. Licence philosophie : M. Nolot. Licence histoire : MM. Cannat, de Chizy (a. h.) ; Porral, Pressac, Finaze. Licence anglais : MM. Grepp, Jarrosson.

Licence allemande : MM. Bonnet, Prost, (a. h.). Les étudiants en médecine. — La Semaine médicale de Paris donne le relevé des étudiants en médecine inscrits, au 15 janvier 1908.

Les Lycées de Lyon. — La Revue de Statistique publie un tableau des dépenses et recettes de l'exercice 1908.

Le lycée de filles, pour 24.977 fr. de recettes, et 78.988 fr. de dépenses.

Ligue populaire pour le repos du dimanche en France. — Le Groupe Lyonnais rappelle au public l'arrêt ministériel que la Ligue a obtenu le 9 mai 1914.

Cet arrêté autorise le destinataire d'un colis de chemin de fer à refuser de prendre livraison le dimanche pourvu qu'il ait avisé le chef de gare par uniolet, dit inhibitoire.

Le Comité de la Ligue Lyonnaise, rue de l'Hôpital, 6, met également en circulation à la disposition du public et se charge de les transmettre aux chefs des quatre principales gares de Lyon, qui sont : Perrache 1, Perrache 2, la Mouche, Vaise.

On ne livrera rien à domicile, le dimanche, que sur la demande expresse de l'expéditeur ou du destinataire.

Les hospices de Lyon. — Le gouvernement a déposé un projet approuvant l'engagement pris par la ville de Lyon aux termes du 24 novembre 1894 de payer à l'administration des hospices civils 30 ans avec intérêts au taux de 3 50 0/0 une somme de 770.000 fr. représentant le prix d'aliénation d'un terrain destiné à la construction d'un lycée de jeunes filles.

Un mandant intransigent. — Le nommé Arbol, 72 ans, s'était couché sur le quai de Bondy, et, simulant une maladie, demandait l'asile que les passants ne faisaient naturellement pas.

Le suicide du pont de l'Hôtel-Dieu. — Nos lecteurs se rappellent de ce monomaniaque qui, conduit au Palais de Justice, fut d'un moment détenu de son procès par un moment d'attention de ses gardiens pour se précipiter dans le Rhône, mais en pleine arde.

Un nommé Arbol, 72 ans, s'était couché sur le quai de Bondy, et, simulant une maladie, demandait l'asile que les passants ne faisaient naturellement pas.

Le suicide du pont de l'Hôtel-Dieu. — Nos lecteurs se rappellent de ce monomaniaque qui, conduit au Palais de Justice, fut d'un moment détenu de son procès par un moment d'attention de ses gardiens pour se précipiter dans le Rhône, mais en pleine arde.

Un nommé Arbol, 72 ans, s'était couché sur le quai de Bondy, et, simulant une maladie, demandait l'asile que les passants ne faisaient naturellement pas.

Le suicide du pont de l'Hôtel-Dieu. — Nos lecteurs se rappellent de ce monomaniaque qui, conduit au Palais de Justice, fut d'un moment détenu de son procès par un moment d'attention de ses gardiens pour se précipiter dans le Rhône, mais en pleine arde.

Un nommé Arbol, 72 ans, s'était couché sur le quai de Bondy, et, simulant une maladie, demandait l'asile que les passants ne faisaient naturellement pas.

Chronique du feu. — Hier matin, un commencement d'incendie provoqué par un réchauffeur allumé que les plombiers avaient laissé sur le toit d'une maison en construction, s'est déclaré rue de Bonnel, 63.

Les pompiers du dépôt central se sont rendus assez facilement maîtres du feu qui a cependant causé des dégâts importants non couverts par une compagnie d'assurances.

Un feu de cheminée s'est déclaré, 15, rue des Tanneurs, chez Mme Delaroc, voutrière.

Quelques seaux d'eau ont suffi à arrêter le feu.

Naif. — Le sieur Misery, passant la nuit dernière, dans la rue Montebello, se vit arrêté par un individu qui, sous prétexte d'achat, lui demanda à essayer sa bicyclette. Mais aussitôt grimé sur la machine l'adroît filou s'empressa de fuir à toutes pédales au nez de notre homme.

Collision. — Le tramway à vapeur de Montparnasse a heurté sur le pont Lafayette, un camion lourdement chargé. Dans le choc, une des voitures du tramway a été gravement endommagée. Il n'y a pas eu de blessés.

Le Typo-Cycle. — Assemblée générale constitutive le dimanche, 10 juillet, à 10 heures du matin, café Bondoy, 16, rue Bellecour.

La France Prévoyante. (Société civile, philanthropique et nationale de retraites fondée le 1er février 1896 et approuvée le 22 juillet 1896). — Situation au 31 décembre 1907. Capital réuni : 42.392.017 fr. ; Sociétaires, 75.839, possédant 177.440 parts.

Les adhésions et cotisations seront reçues, sans distinction de sections, le dimanche 10 courant, de 9 à 11 heures du matin, aux adresses suivantes.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui à 3 h 1/4, grande corrida provençale lan laise avec Monnier lauréat des toréadors français aux arènes portugaises, à Paris, lauréat d'Espagne, de Portugal et des principales villes de France, le seul matador français qui ait combattu avec les matadors de cartel et participé aux courses royales.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Vérin. — Vol d'une barque. — D'audacieux malfaiteurs ont emmené, la nuit, une barque appartenant à M. Chaillet, de Poncins, commune de Vérin.

Le gendarme recherche les voleurs qui ont oublié de laisser leur adresse à la place des poisons.

Firminy. — Arrestation. — Le gendarme a mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Bellevue, en vertu d'une contrainte par corps lancée par le parquet de St-Etienne, contre le sieur D..., débiteur envers l'Etat à la suite d'une condamnation pour vol.

Marché. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, le marché aura lieu le mercredi, 13 courant.

Simpion. — Fête patronale. — La fête patronale de Sampion aura lieu le dimanche 10 juillet courant.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

Chazeau. — Délit de chasse. — Le sieur F. P. de la commune de Chazeau se livrait au plaisir de la chasse à la glu lorsqu'il a été dérangé par MM. les gendarmes qui l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Maclas. — Accident de voiture. — Le sieur Ferrer, voutrier, descendant à St-Pierre-de-Bout; arrivé au grand tournant près de Lupé, son cheval s'emballa et sa voiture fut renversée.

n'a pas obtenu les résultats que le gouvernement de Constantinople, comme celui de Berlin, espérait.

Un personnage autorisé assure que, grâce aux démarches des gouvernements français et russe, le Pape a décidé de ne pas agréer la nomination d'une ambassade turque près du Vatican.

Cette décision, que l'on croit définitive, sera communiquée au sultan.

LES PÉLERINAGES DE ROME

Rome. — Le cardinal Rampolla vient d'écrire aux chefs des pèlerinages français, qui devaient venir à Rome au mois d'août, de différer leur départ, le Pape ne pouvant, à cause des chaleurs, tenir de grandes réceptions qui seraient trop fatigantes pour lui.

L'AFFAIRE DREYFUS

Une lettre de Picquart

M. Henri Brisson, président du conseil, a reçu la lettre suivante de l'ex-lieutenant-colonel Picquart :

Il ne m'a pas été donné jusqu'à présent de pouvoir m'expliquer librement au sujet des documents secrets sur lesquels on a prétendu établir la culpabilité de Dreyfus. M. le ministre de la guerre ayant cité à la tribune de la Chambre des députés trois de ces documents je considère comme un devoir de vous faire connaître que je suis en état d'établir devant toute juridiction compétente que les deux pièces qui portent la date de 1894 ne sauraient s'appliquer à Dreyfus et que celle qui porte la date de 1896 a tous les caractères d'un faux.

Il apparaît alors manifestement que la bonne foi de Monsieur le Ministre de la guerre a été surprise et qu'il en est de même d'ailleurs pour tous ceux qui ont cru à la valeur des deux premiers documents et à l'authenticité du dernier.

Je prie Monsieur le Président du conseil, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Un rédacteur de l'Agence Nationale s'est rendu au ministère de la guerre pour demander ce que M. Henri Brisson, président du conseil, comptait faire. Il lui a été répondu que M. Brisson avait décidé de ne pas répondre à cette lettre.

Les explications de M. Méline

Paris. — On sait que M. Méline s'est abstenu dans le scrutin pour le vote de l'affichage du discours de M. Cavaignac dans l'interpellation Castelin sur l'affaire Dreyfus.

La République Française explique ce soir pourquoi l'ancien président du conseil n'a pas communiqué au Parlement les documents lus par M. Cavaignac et pourquoi il s'est abstenu dans le scrutin. C'est : 1° parce que les documents du service des renseignements sont d'un ordre tellement délicat qu'aucun gouvernement ne les a jamais publiés ; 2° parce que la publication de tels documents devait fatalement ouvrir la discussion au lieu de la fermer ; 3° parce qu'enfin c'était transformer la Chambre en cour de justice, ce qui n'est pas son rôle.

Telles sont les principales raisons qui ont décidé le ministre Méline à refuser la publication de pièces dont la production ne pouvait d'ailleurs qu'affaiblir l'autorité des juges du conseil de guerre en laissant supposer quelle avait besoin d'une confirmation.

Ce qui se passe en ce moment ne démontre-t-il pas de la façon la plus péremptoire que cette publication ne pouvait amener, comme M. Cavaignac en a eu l'illusion, aujourd'hui dissipée les partisans de Dreyfus à arrêter ce que M. Méline n'a cessé d'appeler leur détestable campagne.

Quant à l'abstention de M. Méline dans l'affichage du discours de M. Cavaignac, elle s'explique de la façon la plus naturelle et la plus logique. Si en effet, l'ancien président du Conseil avait voté l'affichage ses adversaires n'auraient pas manqué de triompher et de dire : « M. Méline reconnaît si bien qu'il a eu tort de ne pas communiquer à la Chambre la déposition du capitaine Lebrun-Renaud et les pièces secrètes qu'il n'a pas hésité à voter l'affichage du discours par lequel cette déposition et ces pièces ont été rendues publiques. On ne reconnaît pas ses torts d'une façon plus éclatante. » Or, encore une fois, M. Méline persiste à penser que cette communication est plus dangereuse qu'utile.

Procès Zola-Experts

Nouvelles poursuites contre l'«Aurore»

Paris. — M. Perrenx, gérant de l'«Aurore», a été appelé cet après-midi chez M. Martin, commissaire aux délégations judiciaires pour infraction à la loi du 29 juillet 1881 parce qu'il a publié dans le journal l'«Aurore» du 7 juillet dernier le compte rendu de l'audience de l'affaire Zola-Perrenx. L'affaire suit son cours.

La Catastrophe de la Bourgogne

Nouveaux détails

Le Havre. — Le Conseil municipal et la Chambre de Commerce ont l'un et l'autre voté à l'unanimité une somme de 10.000 fr. en faveur des familles des victimes de la Bourgogne.

Un appel va être adressé à la population pour l'inviter à souscrire. La municipalité va organiser une loterie et une représentation de gala.

Ce matin, le frère de Mme Deloncle, capitaine au 28<sup>e</sup> de ligne actuellement en permission au Havre, s'est rendu à la Cie transatlantique, dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements au sujet du fait suivant, publié par le Times à la date d'hier :

Le journal anglais dit que le brouillard qui régnait au moment de l'abordage de la Bourgogne ne permettait pas de voir à plus de 20 mètres, par conséquent, on ne pouvait voir couler la Bourgogne.

En outre, ajoute le Times, la catastrophe étant arrivée à 4 h. du matin le soir du même jour, à 8 heures, donc plusieurs heures après l'abordage, on avait aperçu le navire faisant des signaux de détresse, ce qui donnerait à supposer que la Bourgogne a bien pu n'être pas coulée, mais bien être désemparée.

En outre, ajoute le Times, la catastrophe étant arrivée à 4 h. du matin le soir du même jour, à 8 heures, donc plusieurs heures après l'abordage, on avait aperçu le navire faisant des signaux de détresse, ce qui donnerait à supposer que la Bourgogne a bien pu n'être pas coulée, mais bien être désemparée.

LA GUERRE

HISPANO-AMERICAINE

A Santiago

Paris. — Le Laffan-Bureau nous communique la dépêche suivante :

New-York. — On mande de Siboney (jeudi) que le drapeau indiquant la suspension d'armes flotte encore sur le quartier général espagnol. Un militaire est venu au camp américain avec le drapeau de parlementaire envoyé par le général Torral au général Shafter. On n'a pas bandé les yeux de ce message avant de lui laisser passer les lignes afin de lui permettre de constater les forces des positions américaines. Cet envoyé venait pour demander la prolongation de la trêve jusqu'à sa nuit à 4 heures, et solliciter que le commandant américain fournisse des télégraphistes pour cabler à La Havane et à Madrid, ce qui a été accordé. Le parlementaire a été amené hors des lignes par une autre partie du camp hérissé de canons. On croit que la destruction de l'amiral Carverra est le commencement de la fin à Santiago où la crise est fort accentuée par la fuite de toute l'administration civile dans les lignes américaines.

Parmi les réfugiés se trouvent le gouverneur civil, le maire et le président du tribunal.

Tous sont très bien traités. Ils dérivent les terribles conséquences du siège et évaluent les pertes espagnoles à un chiffre plus considérable qu'on ne le croyait.

La classe pauvre meurt de faim. Il n'y a plus comme vivres que du riz, du pain noir.

L'armée garde pour elle toutes les subsistances. Elle est disposée à se rendre. C'est l'avis de l'archevêque et de la plupart des officiers, mais le général Torral est résolu à résister jusqu'au bout.

Les réfugiés disent que les soldats espagnols sont confondus par la manière de combattre des américains qui chargent à découvert sous la plus vive fusillade.

Les Espagnols sont découragés et n'engageront pas de bataille dans les circonstances actuelles.

Le général Torral ne peut tenir longtemps. Quoiqu'en disent les Espagnols, ils sont complètement investis et ne peuvent plus recevoir de renforts. La nouvelle du traitement réservé par les Américains aux prisonniers et blessés espagnols, rapporté à Santiago par les prisonniers échangés contre le lieutenant Hobson et ses compagnons, a fait affluer au camp américain un courant ininterrompu de déserteurs.

LE BOMBARDEMENT

New-York. — Le général Shafter télégraphie que le bombardement de Santiago a commencé à midi précis, et qu'il durera jusqu'à ce que la ville capitule.

New-York. — (Sous toutes réserves). — Presqu'aussitôt après que le bombardement de Santiago eût commencé, le général Linarez a envoyé un parlementaire au commandant américain offrant de livrer la ville à la condition de pouvoir retirer ses troupes.

Cette offre ayant été télégraphiée à Washington, le président Mac-Kinley a répondu que la reddition de la ville devait avoir lieu sans conditions. Il a été seulement accordé un sursis de six heures au général Linarez pour qu'il décide d'accepter ou de refuser de livrer la ville.

LES CROISIEURS ESPAGNOLS

Le lieutenant Hobson qui, comme on le sait, est constructeur naval, a examiné les épaves des croiseurs espagnols.

Il croit que le Viscaya le Cristobal-Colon et la Maria-Teresa peuvent être renfloués.

Sur Mer

LE RETOUR DE L'AMIRAL CAMARA

Suez. — L'escadre de l'amiral Camara est rentrée dans le canal. Elle sera demain soir à Port-Saïd.

En Espagne

TORJOURS LA GUERRE

Madrid. — M. Sagasta a déclaré en sortant du Palais que les bruits d'un armistice dont parlent les journaux sont sans fondement. Le ministre a ajouté que le gouvernement s'occupe seulement de continuer la guerre.

Spectacles & Concerts

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui dimanche 10 juillet, à 8 h. 1/2, Les Bleus et La Soirée Bourgeoise, par la tournée E. Simon.

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 5 à 8 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

CONCERTS BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, Concert.

CONCERTS BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, Concert.

MARCHÉS

PALAIS DU COMMERCE

Marchés aux Grains et Farines

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Farine marque supérieure, Blé Dauphin, Blé de Bresse, etc.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Foin 1er choix, Luzerne 1er choix, Paille de seigle, etc.

MARCHÉ AUX FARINES

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Marques de Corbeil, Marques de choix, Premières marques, etc.

CHAUSSURES KNEIPP

Ne partez pas POUR LA CAMPAGNE sans vous munir

LIQUEUR AGREABLE

ELIXIR GAULOIS

REMEDE MERVEILLEUX

LIQUE FRANÇAISE des BONS REMEDES

RHUMATISME

Distillerie de l'Abbaye de St-Antoine (Isère)

Arquebuse Saint-Antoine

LA MALTINE

